

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1630 du Dimanche 18 Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



COP17



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
L'ALGÉRIE CONSOLIDE
SA STRATÉGIE NATIONALE

P. 16

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE ET RENFORCER
LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

P. 6

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR



LE ROMAN ALGÉRIEN CÉLÈBRÉ
DANS SES TROIS LANGUES

P. 9



COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

SONATRACH MULTIPLIE LES ÉCHANGES AVEC LES GROUPES AMÉRICAINS

● Le PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a tenu une série de rencontres avec les dirigeants d'ExxonMobil, Halliburton et Devon Energy.

P. 7

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 :

UNE MÉMOIRE TOUJOURS VIVANTE

● Des maires français exigent
la reconnaissance d'un «crime d'État»

MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT :

«LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE,
FIDÈLE À LA RÉVOLUTION»

Pp. 3, 4 et 5

LE SAVIEZ-VOUS ?

IGHIL IMOULA REMPORTE LE PRIX RABAH AÏSSAT DU VILLAGE LE PLUS PROPRE

Le village Ighil Imoula, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a été sacré jeudi dernier lauréat de la 13e édition du concours "Rabah Aïssat" du village le plus propre de la wilaya, auquel ont pris part 35 villages. Le village historique Ighil Imoula, dans la commune des Ouadhias, où a été imprimée la Déclaration du 1er novembre 1954, a remporté ainsi un prix d'une valeur de 6 millions de DA. Il est talonné à la deuxième place par le village Iguer Amrane, dans la commune d'Aït Zikki, (5 millions DA), et à la troisième par le village Aït Tighilt, dans la commune de Mekira (4 millions DA). La cérémonie de remise des prix de cette 13e édition, organisée par l'Assemblée

populaire de wilaya (APW), s'est déroulée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, en présence des autorités locales, des représentants des villages participants et ceux de la société civile. Lors de son allocution d'ouverture, le président de l'APW, Smail Benhamna, a félicité l'ensemble des 11 villages lauréats de cette édition et a mis en exergue "l'importance et l'apport de ce concours dans l'amélioration de l'environnement et du bien-être de la population". Il a, à ce titre, salué "les efforts de tout un chacun, participants et organisateurs", et réitéré "l'engagement de l'APW à travailler à maintenir cette dynamique et à y consacrer davantage de moyens".



PÈLERINAGE AIR ALGÉRIE ET L'ONPO RENFORCENT LEUR COOPÉRATION POUR OPTIMISER LES VOLS

Air Algérie et l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) ont signé une convention de partenariat visant à améliorer les conditions de transport des pèlerins algériens et à optimiser l'organisation des vols durant la saison du pèlerinage, a indiqué un communiqué de la compagnie aérienne. Cette convention définit les responsabilités respectives des deux parties et prévoit des mécanismes de coordination et d'échange d'informations afin d'assurer la fluidité des opérations et de renforcer la préparation et l'accompagnement des pèlerins à chaque étape de leur voyage. L'accord prévoit également la



numérisation des procédures de gestion des vols, à travers l'adoption d'une unité applicative dédiée, permettant la réservation des billets

via un système numérique sécurisé dans le but de simplifier les démarches et de fiabiliser les opérations.

Il prévoit, en outre, une coordination étroite en matière d'information et de communication pour garantir la cohérence des messages diffusés et la fiabilité des informations relatives au programme des vols, ainsi qu'un mécanisme conjoint de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention.

A travers ce partenariat, Air Algérie réaffirme son engagement à mobiliser ses moyens et son expertise opérationnelle pour contribuer à la réussite de la saison du pèlerinage et améliorer les prestations offertes aux pèlerins algériens, en coordination avec l'ONPO, précise la même source.

APS

TAMANRASSET ET IN SALAH DÉMANTÈLEMENT DE DEUX RÉSEAUX CRIMINELS ET SAISIE DE PLUS D'UN QUINTAL DE COCAÏNE

Les services opérationnels de la Sûreté nationale dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Salah ont procédé, au cours de la semaine dernière, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés et à la saisie de plus d'un quintal de cocaïne, a indiqué jeudi dernier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, les services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale à Tamanrasset et In Salah ont procédé, cette semaine, à la saisie de plus de 110 kg de drogue dure (cocaïne), au démantèlement de deux réseaux criminels organisés et à l'arrestation de dix (10) individus, dont une femme de nationalité étrangère", précise la même source. La première opération, menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de



wilaya de Tamanrasset, s'est soldée par "le démantèlement d'un réseau criminel organisé, l'arrestation de huit (8) individus, la saisie de plus de 82 kg de cocaïne et la récupération d'une somme de 120 millions de centimes, de deux véhicules et d'une moto", selon le communiqué. La seconde opération, menée par les éléments de la première Sûreté urbaine d'In Salah, a permis "l'arrestation de deux (2) membres d'un réseau criminel organisé et la saisie de plus de 27 kg de cocaïne soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule", précise la même source. Cette opération s'est également soldée par "la récupération de deux véhicules tout-terrain utilisés dans les activités criminelles". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé de Ouargla, conclut le communiqué.

APS

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS ORGANISATION DE LA 2^e ÉDITION DU PRIX NATIONAL DU MEILLEUR PRÊCHE

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dernier, l'organisation de la 2e édition du Prix national du meilleur prêche, dont le thème sera consacré à la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Ce concours est ouvert aux imams et fonctionnaires chargés du prêche. Les intéressés devront soumettre leur candidature dans la wilaya où ils exercent cette fonction, selon le texte de l'annonce. La date limite de dépôt des candidatures au niveau des directions de wilaya est fixée au 5 novembre, ajoute la même source, précisant que ces candidatures doivent être rédigées et fournies sous forme d'un enregistrement vidéo sur support électronique, réalisé lors de la prononciation à la mosquée, en veillant à la qualité du son et de l'image. A rappeler que le Prix national du meilleur prêche a été institué en vertu de l'arrêté ministériel n°139 du 4 juin 2026. Il concerne deux occasions nationales, à savoir le 1er Novembre 1954 et le 5 Juillet 1962.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.
O. M.
Djalil Chila
Bouid Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

LE MESSAGE INTÉGRAL DU CHEF DE L'ÉTAT : «LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE, FIDÈLE À LA RÉVOLUTION»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 65e anniversaire des manifestations du 17 Octobre (1961-2026) :

*"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Prière et paix sur Son Messager,*

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce 17 octobre, nous commémorons le jour où des foules d'Algériennes et d'Algériens sont descendues dans les rues de la capitale française, Paris, pour dénoncer la décision raciste du couvre-feu que les autorités coloniales leur avaient imposée et qui restreignait leurs libertés. Cette mesure exprimait la haine de la police française, sous le commandement du criminel Maurice Papon, envers l'Algérie rebelle et combattante. Etant alors le prolongement et le soutien de la glorieuse Révolution de libération, les Algériens ne se sont pas résignés à cette mesure injuste et arbitraire par laquelle la police



française s'était persuadée qu'elle pourrait isoler la Révolution de son prolongement au cœur même de son territoire. Ils ont exercé leur droit de descendre dans les rues de Paris pour des manifestations pacifiques, affirmant leur cohésion et leur attachement à la patrie, ainsi qu'à la lutte armée qui battait son plein en cette fin de l'année 1961, alors que s'annonçaient les prémices de la victoire et de l'émancipation. En faisant face à la répression coloniale policière haineuse, en affrontant à mains nues les balles

réelles et en perdant ainsi des dizaines de manifestants, noyés sauvagement dans la Seine, notre communauté nationale a ancré son appartenance à un peuple authentique, ancestral, fier et libre, ainsi qu'à une civilisation et à une histoire enracinées sur la terre de notre chère Algérie. A l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, nous commémorons avec déférence, les sacrifices des dirigeants de la lutte nationale en exil, ainsi que le patriotisme d'une génération de travailleurs qui, en

dépité de leurs conditions éprouvantes à cette époque, ont fait preuve de leur attachement à la Révolution avec un esprit de défi face à toutes les formes d'arbitraire et une détermination de s'engager pleinement dans le combat acharné que menait l'Algérie, qui payait un lourd tribut en sang de martyrs pour recouvrer l'indépendance et la souveraineté nationale..

En cette occasion, je tiens à exprimer notre fierté pour l'esprit de loyauté et d'engagement national qui continue d'animer la conscience de chaque Algérienne et de chaque Algérien de notre communauté à travers le monde entier. Je salue l'ensemble des membres de la communauté, où qu'ils se trouvent, et je réaffirme l'engagement total de l'Etat à veiller à leur protection, à préserver leurs intérêts et à assurer à nos ressortissants et à leurs familles sérénité et facilités lors de leurs déplacements, afin de garantir leur lien permanent avec leur patrie et leur attachement à la terre de la fierté et de la dignité.

Vive l'Algérie

Gloire et éternité à nos valeureux martyrs

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous".

APS

UN HOMMAGE SOLENNEL AUX MARTYRS DU 17 OCTOBRE 1961

Soixante-cinq ans après les massacres du 17 octobre 1961 à Paris, l'Algérie a rendu hommage, hier aux martyrs de cette tragédie. Présidant les cérémonies officielles de la Journée nationale de l'émigration, à Boumerdès, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné le rôle historique de la diaspora algérienne. Intervenant à la

bibliothèque principale de lecture publique Abderrahmane-Benhamida, M. Abdelmalek Tacherift a rappelé que cette commémoration renvoie à « la lutte remarquable menée par les émigrés algériens en terre d'exil pour faire triompher la cause nationale, ainsi qu'au rôle pionnier que jouent aujourd'hui les filles et les fils de notre communauté nationale dans la marche du développement global ». Le ministre a également souligné que cet engagement s'inscrit dans la continuité des initiatives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé à la communauté nationale à l'étranger une place stratégique en l'associant à la dynamique de renouveau national et de développement durable de l'Algérie. Dans son intervention, le ministre est revenu sur la portée historique du 17 octobre 1961, soulignant que cette date ne saurait être réduite à un épisode parmi d'autres de la guerre de libération. Elle constitue, selon lui, l'expression d'une mobilisation populaire organisée, portée par une conscience politique et un attachement profond à la liberté.

L'orateur a ainsi affirmé que cette journée « n'était pas un événement passager, mais un soulèvement populaire de notre communauté en terre d'émigration, fondé sur des



demeure l'une des pages les plus sombres de l'histoire de la communauté algérienne en France.

Le ministre a estimé que ces événements avaient inscrit dans l'histoire « la honte d'un crime dont le camp de la juste cause algérienne fut la victime, face à la brutalité et à l'injustice coloniales ».

Au-delà du souvenir des victimes, cette commémoration rappelle ainsi le rôle joué par les Algériens de l'étranger dans la lutte de libération.

Abordant les efforts engagés pour préserver cet héritage, le ministre a réaffirmé la place centrale de la mémoire nationale dans l'action publique. Il a souligné que le président de la République lui accordait une attention particulière, notamment à travers l'élargissement du réseau des musées consacrés à l'histoire de la lutte nationale.

Le ministre a rappelé que les projets de réalisation de monuments commémoratifs, la restauration des sites historiques et l'entretien des cimetières des martyrs traduisaient « les principes de fidélité aux sacrifices des valeureux martyrs et des moudjahidine ».

Dans ce contexte, la participation des anciens membres de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) a revêtu une importance particulière. Le

ministre a salué la présence des moudjahidine ayant vécu les événements du 17 octobre 1961, ainsi que celle des membres de la communauté nationale établis à l'étranger.

Il a estimé que leur participation était « porteuse de profondes significations et d'une forte portée symbolique, dans la mesure où ils comptent parmi les acteurs de cette étape historique, ceux qui en préservent la mémoire et veillent à transmettre ses valeurs et son héritage aux générations successives ».

LES TÉMOINS DE L'HISTOIRE

La cérémonie officielle s'est déroulée en présence du wali de Boumerdès, Amine Benmalek, de responsables d'organisations nationales et de membres de la famille révolutionnaire. Le ministre a accueilli quinze moudjahidine ayant vécu les événements du 17 octobre 1961, issus de la Fédération de France du FLN, conduits par Mohamed Ghafir, dit Mohamed Klich, ainsi que quinze membres d'associations de préservation de la mémoire à l'étranger.

Après une minute de silence à la mémoire des martyrs, la cérémonie a été marquée par des témoignages, des interventions historiques et des hommages à plusieurs acteurs de la lutte de libération.

Au programme figurait également la pose de la première pierre du futur musée du Moudjahid de Boumerdès, l'inauguration d'une exposition historique à la bibliothèque Abderrahmane-Benhamida et la baptisation d'une cité de 236 logements au nom du chahid Bachir Bachir. Dans la commune de Legata, un monument dédié aux martyrs du puits artésien a été inauguré, tandis qu'une visite a été effectuée au centre historique de torture et d'interrogatoire « Gouti », à Souk El Had. D'autres cérémonies commémoratives ont été organisées à travers le territoire national, dans le cadre des efforts visant à préserver la mémoire des martyrs et à transmettre leur héritage aux générations futures.

G.S.E

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 : DES MAIRES FRANÇAIS EXIGENT LA RECONNAISSANCE D'UN «CRIME D'ÉTAT»

À l'occasion du 65^e anniversaire des massacres du 17 Octobre 1961 à Paris, une trentaine de maires de communes françaises appellent l'État français à reconnaître officiellement cette répression comme un «crime d'État».

Les élus réclament notamment l'inscription de cette date au calendrier officiel des journées nationales et des cérémonies commémoratives, ainsi qu'un accès élargi aux archives afin de faire toute la lumière sur l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de la communauté algérienne en France.

Dans un communiqué commun, ces élus demandent « la reconnaissance pleine et entière des massacres du 17 Octobre 1961 comme un crime d'État, au regard de la responsabilité des autorités publiques dans l'organisation et la conduite de cette répression ». Ils rappellent que, dans la nuit du 17 Octobre 1961, « des milliers d'Algériennes et d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris et dans sa région contre le couvre-feu discriminatoire qui leur était imposé », avant de subir « une répression policière d'une extrême violence » menée sous l'autorité du préfet de police de l'époque, Maurice Papon.



Cette nuit-là, les forces de l'ordre s'abattent sur les manifestants algériens, faisant des morts, des blessés et des disparus. Plusieurs victimes sont précipitées dans la Seine, tandis que des milliers de personnes sont arrêtées et transférées vers différents centres de détention. La violence de cette répression, longtemps minimisée, demeure une blessure profonde dans la mémoire nationale algérienne et celle de la diaspora.

Au-delà de la reconnaissance des responsabilités de l'État, les maires signataires demandent « l'inscription du 17 Octobre 1961 au calendrier officiel des journées nationales et cérémonies officielles », afin que

« l'État français rende chaque année hommage aux victimes de cette répression ».

Les élus plaident également pour la poursuite de l'ouverture des archives relatives à ces événements et, plus largement, à la guerre de libération nationale. Ils appellent à soutenir les lieux de mémoire et les initiatives pédagogiques destinées à transmettre cette histoire aux nouvelles générations, afin que « l'histoire du 17 Octobre 1961 soit pleinement enseignée et connue ». Ils soulignent, en outre, la nécessité de reconnaître les souffrances des victimes, des survivants et de leurs familles, dont les témoignages ont longtemps été marginalisés. Pour les

signataires, la transmission de cette mémoire constitue une condition essentielle pour que les violences commises ne soient ni oubliées ni réduites à un simple épisode de l'histoire. Les massacres du 17 Octobre 1961 constituent l'un des épisodes les plus sombres de la répression coloniale contre les Algériens en France. Malgré les tentatives d'occultation et les décennies de silence, les témoignages de survivants, les travaux des historiens et les documents d'archives ont progressivement contribué à établir la réalité des violences commises à Paris contre des manifestants pacifiques.

En Algérie, cette date est commémorée chaque année dans le cadre de la Journée nationale de l'émigration, en hommage aux victimes et au rôle joué par la communauté algérienne établie à l'étranger dans le combat pour l'indépendance nationale. Soixante-cinq ans après les faits, l'appel de cette trentaine de maires relance ainsi la question de la reconnaissance officielle et de la transmission de cette tragédie. Il rappelle que le travail de mémoire ne saurait se limiter aux cérémonies commémoratives, mais doit également passer par l'établissement des responsabilités, l'accès aux archives et la place accordée à cet épisode dans l'enseignement de l'histoire.

G. S. E.

HALIMA GHARBI, MOUDJAHIDA

SUR LES CRIMES DE LA FRANCE COLONIALE CONTRE LES ALGÉRIENS

La moudjahida Halima Gharbi, originaire de la wilaya de Relizane, évoque le 65^e anniversaire des massacres du 17 Octobre 1961 à Paris, se remémorant les événements d'une nuit sanglante au cours de laquelle des Algériens ont été sévèrement réprimés pour être descendus dans la rue pour manifester pacifiquement et réclamer la liberté, ainsi que le recouvrement de la souveraineté nationale.

Ils avaient alors été confrontés à une répression brutale des forces de police françaises, qui avait fait de nombreuses victimes et entraîné des arrestations massives. Cet événement constitue l'un des épisodes marquants qui témoignent des souffrances de la communauté algérienne en France et de sa contribution à la glorieuse Guerre de libération nationale.

Née en 1944 à Oued Rhiou, dans la wilaya de Relizane, la moudjahida Halima Gharbi, fille du chahid Gharbi Kaddour, raconte les détails de sa participation à cette manifestation alors qu'elle n'avait que 17 ans. Elle confie à l'APS avoir pris part à cette manifestation aux côtés de son frère, le moudjahid Adda Gharbi, et de son époux, le moudjahid Karoui Bouabdellah. Le cortège était parti du quartier d'Aubervilliers, situé dans la banlieue nord de Paris, où résidait sa famille.

Avec une vive émotion, la moudjahida se souvient des premières heures précédant les massacres perpétrés par la police française. Elle indique que les membres de sa famille avaient rejoint d'immenses foules de manifestants venus de différents quartiers de la capitale française et de sa périphérie, alors que les mesures de sécurité étaient renforcées et que plusieurs voies d'accès étaient fermées, notamment au niveau du pont de Neuilly.

Evoquant la terrible journée et les circonstances de sa participation à ces manifestations aux côtés de milliers d'autres Algériens, l'octogénaire a insisté que le caractère pacifique des manifestations. "Les



moudjahidine de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) nous avaient demandé de garder notre calme et d'éviter tout affrontement avec les forces de police durant la marche. Ils avaient insisté sur la nécessité de manifester pacifiquement. Cependant, les événements ne se sont pas déroulés comme nous l'avions prévu".

Elle a précisé que les manifestants avaient été "confrontés à une intervention répressive de la police française et avaient été frappés à coups de matraque et de crosse de fusil. Son époux avait été grièvement blessé, tandis que de nombreuses personnes avaient perdu la vie. Et un grand nombre de participants avaient été arrêtés". La moudjahida s'est également remémorée certaines scènes qui restent profondément gravées dans sa mémoire, notamment "les blessés et des personnes arrêtées transportés dans les véhicules de police, ainsi que les manifestants jetés dans la Seine". "Ces images restent gravées. Je m'en souviens chaque fois que je repense aux événements de cette nuit ou que je vois la Seine".

Elle a rappelé que la répression, les meurtres et les arrestations s'étaient poursuivis jusqu'aux environs de 21h30. Les manifestants algériens avaient ainsi vécu des conditions tragiques et extrêmement difficiles en raison des pratiques brutales des forces de police françaises. Et d'ajouter qu'un groupe de femmes était parvenu, vers minuit dans la nuit du 17 Octobre 1961, à rejoindre le siège de la mairie Sur-Seine, portant le drapeau national et scandant "Vive l'Algérie" et "Vive le Front de libération nationale", tout en réclamant l'indépendance. "Ces femmes avaient, elles aussi, été victimes de la répression et arrêtées".

Selon elle, la répression ne s'était pas limitée aux Algériens. Elle avait également touché certains immigrés d'origine latine ou arabe, dont les traits physiques ressemblaient à ceux des Algériens. Certains d'entre eux avaient été tués de sang-froid.

A ce jour, la moudjahida ne s'explique pas l'ampleur de la répression vu le caractère pacifique des manifestations, réaffirmant, à de nombreuses reprises, que "la direction de la Fédération du FLN de France avait veillé à organiser les rassemblements de manière disciplinée et pacifique, en demandant aux participants de ne rien emporter avec eux. Même les hampes des drapeaux avaient été débarrassées de leurs bâtons, et les manifestants avaient reçu pour consigne de marcher en rangs serrés, sous la conduite des responsables chargés de l'encadrement".

Elle a souligné que cette organisation pacifique avait été confrontée à la brutalité de la police française, qui avait exercé contre les manifestants une répression particulièrement violente dans le cadre d'une opération menée sous l'autorité du préfet de police de Paris, Maurice Papon, et du ministre français de l'Intérieur, Roger Frey, avec le soutien officiel du président français, Charles de Gaulle.

Le témoignage de la moudjahida Halima Gharbi, qui relate sa participation, ainsi que celle de membres de sa famille aux manifestations du 17 Octobre 1961, fait partie de la mémoire historique et témoigne des sacrifices consentis par les Algériens, en Algérie comme à l'étranger, pour recouvrer la souveraineté nationale. C'est ce qu'a souligné à l'APS le chercheur en histoire de la région, M. Mohamed Gharbil.

Ce dernier a indiqué que les manifestations du 17 Octobre 1961 à Paris demeurent présentes dans la mémoire nationale et continuent de faire l'objet de recherches et de travaux de documentation historique. Elles constituent une étape marquante de la lutte pour l'indépendance, au cours de laquelle des hommes, des femmes et des enfants algériens avaient participé pour protester contre les mesures discriminatoires et racistes imposées par les autorités françaises.

Il a ajouté que ces manifestations avaient mis en évidence l'attachement des membres de la communauté algérienne à l'étranger à leur patrie, leur détermination à arracher l'indépendance et leur soutien à la glorieuse Guerre de libération nationale. APS

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

17 OCTOBRE 1961 :

UNE MÉMOIRE TOUJOURS VIVANTE

Hier, l'Algérie a commémoré le 65^e anniversaire des massacres du 17 Octobre 1961 à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration. À Paris, des milliers d'Algériens, hommes, femmes et enfants, étaient descendus dans les rues pour soutenir la Révolution de libération nationale. Ils furent confrontés à une répression meurtrière. Soixante-cinq ans après, cette tragédie demeure profondément ancrée dans la mémoire nationale.



maintien de l'ordre. La violence exercée contre des manifestants désarmés, en raison de leur engagement et de leur appartenance à une communauté en lutte pour son indépendance, reste au cœur de la signification historique de cette journée.

L'ÉMIGRATION, UN FRONT ESSENTIEL DE LA RÉVOLUTION

Le 17 Octobre 1961 rappelle aussi une vérité fondamentale de la guerre de libération : la Révolution ne s'est jamais limitée au territoire algérien. La communauté nationale établie à l'étranger a constitué un soutien politique, matériel et humain essentiel au combat pour l'indépendance.

En France, les travailleurs algériens participaient à la collecte

des fonds, à l'organisation des réseaux militants et à la diffusion des revendications du FLN. Malgré la précarité, le racisme et la surveillance policière, ils contribuaient à maintenir la cause algérienne dans l'espace public français et international. Leur engagement a permis de porter la lutte de libération au cœur même du pays colonisateur. Cette présence dérangeait les autorités françaises, car elle révélait l'ampleur de la mobilisation algérienne et rappelait que la volonté d'indépendance ne pouvait être contenue par la répression. Les manifestants du 17 Octobre n'étaient donc pas des silhouettes anonymes surgies dans les rues de Paris. Ils étaient les acteurs d'un combat national, des travailleurs, des militants et des membres de familles algériennes qui refusaient de renoncer à leur dignité. En dépit de l'exil, ils demeuraient liés à leur patrie par une fidélité que le couvre-feu, les arrestations et la violence n'ont pas réussi à briser.

Le président Abdelmadjid Tebboune a souligné la permanence de ce lien entre la diaspora et l'Algérie. Évoquant les membres de la communauté nationale à l'étranger, il a rappelé qu'ils « portent dans leur cœur l'amour de l'Algérie et leur fidélité à son égard, et traduisent leur engagement en s'associant à la dynamique des transformations économiques en cours dans le pays, avec la volonté de contribuer au processus de renouveau national et à l'édification de l'Etat national moderne auquel aspire le digne peuple algérien ».

Aujourd'hui encore, cette mémoire donne toute sa portée à la Journée nationale de l'émigration. Elle rappelle que les Algériens de l'étranger ont pris part à l'histoire nationale, non comme des témoins éloignés, mais comme des acteurs engagés, exposés aux mêmes risques et animés par la même aspiration à la liberté. En commémorant le 65^e anniversaire des manifestations du 17 Octobre 1961, l'Algérie rend hommage aux martyrs de l'émigration et à toutes les familles qui ont porté la douleur de cette tragédie.

Cette mémoire ne relève pas du seul passé. Elle rappelle aux générations présentes le sens de la fidélité à la patrie, la valeur de la liberté et la nécessité de préserver l'histoire de ceux qui ont contribué à la reconquête de la souveraineté nationale.

Le devoir de mémoire consiste à restituer leur place aux victimes, à transmettre leurs histoires et à poursuivre le travail de vérité. Il exige de ne pas laisser les disparitions se dissoudre dans les chiffres, les témoignages s'effacer avec le temps ou les responsabilités se perdre dans le silence. Le 17 Octobre 1961 demeure le symbole d'une communauté qui, malgré l'éloignement, n'a jamais cessé de prendre part au combat national.

G. Salah Eddine

la Seine, certains après avoir été battus ou accompagnés ses monuments les plus célèbres, devient alors le symbole le plus terrible de cette nuit. Ses eaux emportent des hommes, dont les familles attendront vainement le retour. Des corps sont retrouvés, d'autres ne le seront jamais.

Derrière chaque disparition se trouve une mère, une épouse, un frère, un enfant qui espère encore une nouvelle. La mémoire algérienne a conservé cette image de corps jetés dans le fleuve, de familles privées de leurs proches et de victimes auxquelles on a voulu retirer jusqu'à la possibilité d'être nommées. La formule « Ici, on noie les Algériens », reprise dans les récits consacrés au massacre, résume la violence de ce crime et l'effroi qu'il a laissés dans les consciences.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lui-même appelé cette page douloureuse en dénonçant la brutalité de la répression. « L'hystérie avec laquelle le colonialisme français a traité les manifestants pacifiques, en ce mardi noir, s'est traduite par un bilan tragique : des manifestants jetés dans la Seine, persécutés, torturés et parqués dans des camps de concentration », avait-il déploré.

DES MILLIERS D'ARRESTATIONS

Aux morts et aux disparus s'ajoutent les milliers d'Algériens arrêtés durant la nuit du 17 Octobre et dans les jours qui suivent. Les chiffres varient selon les sources, mais les travaux historiques et les comptes rendus de l'époque attestent l'ampleur exceptionnelle des interpellations. Les estimations les plus couramment citées font état de plus de 11.000 arrestations, tandis que des rapports administratifs évoquent près de 14.000 personnes interpellées.

Les lieux de détention habituels ne suffisent pas à accueillir toutes les personnes arrêtées. Des personnes sont transférées vers le Palais des sports de la porte de Versailles, le stade Pierre-de-Coubertin et le Parc des expositions. Ces espaces sont transformés en centres de détention improvisés.

Les témoignages évoquent des conditions épouvantes : violences physiques, humiliations, manque de nourriture, insuffisance de soins et détentions prolongées. Des personnes sont maintenues pendant des heures, parfois davantage, dans des conditions qui accentuent leur épuisement. La répression collective dépasse ainsi largement le moment de la manifestation et atteint la communauté algérienne dans sa vie quotidienne.

Pour les familles, l'incertitude est insoutenable. Où se trouve le père parti

manifestier ? Le frère qui n'est pas rentré ?

Le fils, dont personne ne peut confirmer l'arrestation ? Les proches se rendent d'un commissariat à l'autre, cherchent des informations, tentent de retrouver un nom parmi les listes disponibles. À l'angoisse des disparitions s'ajoute la peur que les violences subies ne laissent aucune trace officielle. Cette dimension humaine est essentielle pour comprendre la profondeur du traumatisme. Le massacre ne se résume pas à une date ou à un bilan. Il s'inscrit dans des milliers de vies brisées, des familles endeuillées et des souvenirs transmis dans l'intimité, parfois pendant des décennies, avant que la société ne commence à entendre pleinement leur récit.

Au lendemain du massacre, la communication officielle minimise l'ampleur de la répression. Les premiers bilans publics ne rendent pas compte de la violence décrite par les témoins. Les informations sur les morts, les disparitions et les violences commises dans les lieux de détention demeurent fragmentaires, tandis que la censure et les obstacles à l'accès aux archives contribuent à retarder l'établissement de la vérité.

L'occlusion des faits prolonge ainsi les violences de la nuit. Aux victimes s'ajoute une autre injustice : celle de ne pas pouvoir faire reconnaître publiquement ce qu'elles ont subi. Pendant des années, les familles, les militants, les journalistes et les chercheurs doivent recueillir les témoignages, confronter les documents et reconstituer le déroulement des événements.

La question du bilan reste, elle aussi, marquée par cette longue bataille autour des archives et des responsabilités. Les estimations diffèrent selon les sources et la période considérée. Des publications algériennes ont avancé un bilan dépassant les 300 morts, tandis que d'autres recherches historiques retiennent des décomptes plus restreints pour la seule nuit du 17 au 18 octobre. L'absence d'un décompte complet et unanimement établi ne doit toutefois pas obscurcir la réalité essentielle : la manifestation pacifique a été suivie d'une répression meurtrière, de milliers d'arrestations et de violences qui ont visé la communauté algérienne.

Les travaux d'historiens, les témoignages de survivants et les démarches des familles ont progressivement permis de faire sortir les faits de l'oubli. Mais la reconstitution du massacre n'a jamais été seulement une question de chiffres. Elle engage la mémoire des victimes, la reconnaissance des souffrances et l'établissement des responsabilités.

Pour l'Algérie, le 17 Octobre 1961 demeure ainsi un crime colonial dont la mémoire ne saurait être diluée dans les incertitudes du décompte ou réduite à un simple épisode de

Paris, mardi 17 Octobre 1961. La nuit tombe sur la capitale française. Dans les quartiers populaires, les hôtels meublés et les bidonvilles de la périphérie parisienne, des milliers d'Algériens se préparent à rejoindre les lieux de rassemblement. Beaucoup sont des travailleurs venus chercher de quoi faire vivre leurs familles restées au pays. D'autres sont des militants, des sympathisants de la Révolution ou des membres d'une communauté qui, malgré l'exil, n'a jamais rompu le lien avec sa terre natale. Ce soir-là, ils ne marchent pas pour une revendication individuelle. Ils portent une cause collective : la liberté de leur peuple et son droit à disposer de lui-même. À l'appel de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), ils doivent manifester pacifiquement contre un couvre-feu qui, quelques jours plus tôt, a directement visé les Algériens de la région parisienne.

Pour comprendre cette nuit, il faut revenir au 5 octobre 1961. À cette date, le préfet de police Maurice Papon annonce des restrictions de circulation visant les Algériens de la région parisienne, désignés par les autorités coloniales comme les « Français musulmans algériens ». Le couvre-feu leur interdit de circuler entre 20h30 et 5h30. D'autres mesures limitent leurs rassemblements et leurs déplacements. Pour la Fédération de France du FLN, accepter cette mesure sans réagir reviendrait à laisser s'installer une nouvelle humiliation. La décision d'organiser une manifestation pacifique vise donc à dénoncer le couvre-feu, à affirmer la dignité des Algériens et à maintenir la mobilisation en faveur de l'indépendance.

Au cours de la soirée, plusieurs cortèges convergent vers les grands axes de la capitale. Les manifestants arrivent notamment des quartiers parisiens et des communes de la périphérie, où vivent de nombreux travailleurs algériens. Les estimations évoquent plusieurs dizaines de milliers de participants.

La consigne est claire : manifester pacifiquement et ne pas répondre aux provocations. Les participants entendent démontrer que leur mobilisation relève d'une revendication politique et nationale, non d'une confrontation armée.

La réponse des forces de l'ordre est d'une tout autre nature. Sous l'autorité de Maurice Papon, la police intervient avec une extrême brutalité. Des cortèges sont dispersés, des hommes sont frappés à coups de matraque, tandis que les arrestations se multiplient. Des témoignages font état de tirs, de violences dans les rues et de passages à tabac qui se poursuivent après l'interpellation des manifestants.

La répression ne se limite pas aux lieux de rassemblement. Des Algériens sont poursuivis, arrêtés et brutalisés dans différents secteurs de Paris. Dans certains cas, les violences se terminent par la mort des victimes. D'autres sont précipités dans

RÉUNION DU GOUVERNEMENT ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET RENFORCER LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé jeudi dernier à Alger une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Les travaux ont débuté par l'évaluation de la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, issues du dernier Conseil des ministres, avant l'examen des différents dossiers inscrits à l'ordre du jour. Le gouvernement s'est penché sur le déploiement du service universel des télécommunications, un dispositif financé par l'État et destiné à garantir un accès équitable au haut débit, notamment dans les zones enclavées et insuffisamment couvertes. Cette démarche vise à réduire les disparités territoriales en matière de connectivité et à élargir l'accès aux services numériques. Elle s'inscrit dans les efforts engagés pour améliorer la couverture des



réseaux de télécommunications et permettre aux populations des régions éloignées de bénéficier davantage des services liés à la transformation numérique. La sécurité hydrique a constitué un autre axe important de cette réunion. Dans le cadre de la stratégie nationale visant à préserver les ressources en eau et à consolider la sécurité alimentaire, les membres du gouvernement ont examiné l'état d'avancement du programme de réhabilitation des

stations d'épuration des eaux usées.

Ce programme ambitionne de porter à 60 % le taux de réutilisation des eaux usées traitées, principalement pour répondre aux besoins du secteur agricole. La valorisation de cette ressource constitue un levier pour limiter la pression sur les ressources conventionnelles et assurer une gestion plus durable de l'eau dans un contexte marqué par les défis liés à la disponibilité de cette ressource. Sur le plan judiciaire et diplomatique, le gouvernement a également fait le point sur les préparatifs logistiques et organisationnels liés à l'accueil, en Algérie, de la 42^e session du Conseil des ministres arabes de la Justice.

Cette échéance mobilise les préparatifs nécessaires à l'organisation de la rencontre et à l'accueil des délégations participantes dans le cadre de la coopération entre les pays arabes dans le domaine de la justice.

De l'accès au numérique à la préservation des ressources hydriques, en passant par le renforcement de la coopération judiciaire arabe, les travaux mettent l'accent sur la concrétisation des programmes engagés et la poursuite des efforts de modernisation.

Zineb Bouzid

POLITIQUE : L'UNFA APPELLE LES FEMMES À S'ENGAGER DAVANTAGE

L'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a organisé, jeudi dernier à Alger, une conférence nationale consacrée au renforcement de la participation politique des femmes, avec pour objectif de promouvoir leurs compétences et de favoriser leur accès aux Assemblées élues et aux postes de responsabilité.

La rencontre s'est déroulée en présence de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) et de cadres représentant plusieurs départements ministériels. Les interventions ont mis en avant l'importance de créer les conditions permettant aux femmes de prendre pleinement part à la vie publique et de contribuer à l'élaboration des politiques nationales.

Dans un message lu en son nom par la vice-présidente de l'UNFA, Saïda Naiti, la présidente de l'organisation, Khalida Boufedech, a souligné que l'autonomisation des femmes et la promotion de leur rôle dans la vie publique constituent « un pilier fondamental de la consolidation démocratique et du développement institutionnel ». Elle a également rappelé

que la participation des femmes ne devait pas se limiter à leur présence dans les institutions, mais se traduire par une contribution effective aux processus de décision. La femme est ainsi, selon elle, « un acteur central du développement, un partenaire incontournable dans le processus décisionnel et un maillon essentiel à l'édification d'un État moderne et fort ».

Abordant la question des droits politiques des femmes, Khalida Boufedech a estimé que les efforts engagés devaient désormais porter sur les conditions concrètes de leur participation et sur leur capacité à exercer pleinement les responsabilités qui leur sont confiées. Il s'agit notamment de « permettre aux femmes d'assumer leurs responsabilités avec compétence et indépendance, tout en garantissant un environnement propice au développement de leurs capacités ».

Dans cette perspective, la présidente de l'UNFA a appelé les institutions, les formations politiques et les organisations nationales à intensifier leurs initiatives pour encourager l'engagement féminin. Elle a également plaidé pour une meilleure valorisation des compétences des femmes au sein des Assemblées élues et dans les différents niveaux de responsabilité de l'action publique.

De son côté, la ministre de la Solidarité

nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a mis en avant les réformes juridiques engagées par l'Algérie pour renforcer les droits politiques des femmes. Dans une allocution lue par le chef de cabinet du ministère, elle a rappelé les garanties constitutionnelles relatives à leur représentation dans les Assemblées élues, à leur accès aux postes de responsabilité publique et à l'exercice de leurs droits électoraux, ainsi qu'à leur engagement partisan.

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES FEMMES

La participation des jeunes femmes a également été au centre des échanges. La représentante du ministère de la Jeunesse, Amani Labiod, a souligné l'importance de leur offrir des espaces d'expression, de formation et d'apprentissage favorisant l'esprit d'initiative, le leadership et l'engagement citoyen.

L'objectif est de permettre aux jeunes femmes de développer leurs capacités et de prendre une part active à la vie de la société, notamment en s'impliquant dans les initiatives locales et les structures de décision.

Pour sa part, la secrétaire générale de l'UNFA, Halima Lakhal, a qualifié le renforcement de la participation politique

des femmes de « pilier essentiel pour l'édification de l'État et la promotion du développement ». Elle a estimé que le haut patronage accordé par le président de la République à cette rencontre témoignait de l'importance accordée à l'autonomisation des femmes et à leur place dans la construction de l'Algérie nouvelle.

À l'approche des prochaines élections locales, la responsable a appelé à une mobilisation accrue des femmes, exhortant les candidates à aborder cette échéance avec assurance et à présenter des programmes structurés, à la hauteur des attentes des citoyens.

La rencontre s'est achevée par la signature d'un accord de coopération entre le ministère de la Solidarité nationale et l'UNFA. Ce partenariat vise à promouvoir la présence des femmes dans la vie publique et à coordonner les efforts en faveur d'une participation accrue aux activités politiques et sociales. À travers cette initiative, l'UNFA entend contribuer à la valorisation des compétences féminines et à la consolidation de leur rôle dans les institutions. L'enjeu reste de traduire les garanties juridiques existantes en une participation effective et durable des femmes à la prise de décision, à l'échelle nationale comme locale.

Z. Bouzid

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE L'ANIE LANCE LES DEMANDES D'ACCRÉDITATION POUR LES JOURNALISTES ÉTRANGERS

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, jeudi dernier, les journalistes professionnels, de nationalité algérienne ou étrangère, travaillant pour le compte de médias étrangers, à déposer leurs demandes d'accréditation en vue de couvrir les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain, a indiqué l'instance dans un communiqué.

Les demandes doivent être déposées du 20 octobre au 20 novembre 2026, auprès de la mission diplomatique ou du poste consulaire algérien du pays où se trouve le siège du média employeur.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre des préparatifs du scrutin local et conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, aux textes réglementaires encadrant l'accréditation de la presse étrangère, ainsi qu'à la décision de la présidence de l'ANIE fixant les modalités de création et de fonctionnement de la commission chargée de l'accréditation. Pour constituer leur dossier, les journalistes doivent fournir une demande officielle émanant de leur organisme employeur, accompagnée du formulaire d'information disponible sur le site officiel de l'ANIE (www.ina-elections.dz). Ils doivent également joindre un formulaire de demande de visa dûment renseigné, accessible

sur les portails électroniques du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que sur les sites des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger.

Le dossier doit, en outre, comprendre une copie de la carte professionnelle, une copie du passeport, deux photographies d'identité et une liste détaillée du matériel technique destiné à la couverture du scrutin.

À travers cette démarche, l'ANIE entend encadrer les modalités d'accès des médias étrangers à la couverture des élections locales et faciliter leurs préparatifs en amont de cette échéance électorale.

Z. B.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE SONATRACH MULTIPLIE LES ÉCHANGES AVEC LES GROUPES AMÉRICAINS

Le groupe Sonatrach entend consolider ses relations avec les grandes compagnies énergétiques américaines et explorer de nouvelles opportunités de coopération dans l'exploration et la production d'hydrocarbures. Dans cette perspective, son PDG, Nour Eddine Daoudi, a tenu une série de rencontres avec les dirigeants d'ExxonMobil, Halliburton et Devon Energy, lors d'une visite de travail aux États-Unis, du 12 au 16 octobre derniers, selon un communiqué du groupe.



À la tête d'une délégation de haut niveau, le premier responsable de Sonatrach a engagé des discussions visant à « consolider les partenariats existants, à explorer de nouvelles opportunités de coopération et à examiner les perspectives de développement des activités de Sonatrach dans le domaine de l'amont pétrolier et gazier ». Le programme de cette visite a débuté, lundi dernier, par une rencontre avec les hauts responsables d'ExxonMobil. Les échanges ont porté sur les perspectives de coopération dans l'exploration, ainsi que sur les possibilités de développement et de valorisation du potentiel des ressources en hydrocarbures. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des relations entre les deux compagnies, notamment depuis la signature, en mai 2024,

d'un protocole d'accord portant sur l'examen des opportunités de développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins de l'Ahnnet et de Gourara.

TECHNOLOGIES ET INNOVATION

La délégation de Sonatrach a poursuivi, mardi dernier, ses rencontres par une réunion de travail avec les dirigeants d'Halliburton, au siège de cette compagnie. Les discussions ont notamment porté sur les solutions technologiques et numériques, l'innovation et les possibilités de collaboration autour de futures initiatives. Une visite des installations et des présentations des technologies développées par l'entreprise figuraient également au programme. Les deux groupes entretiennent un partenariat de longue date dans le secteur des hydrocarbures. Depuis

avril 2021, cette coopération s'étend également au développement des compétences locales, à travers la mise à disposition de logiciels spécialisés au profit de trois universités algériennes.

En septembre 2025, Sonatrach et Halliburton avaient réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération dans les domaines de l'exploration, des services pétroliers, de la formation et de la numérisation. De nouveaux axes stratégiques avaient également été définis, intégrant notamment l'intelligence artificielle et le déploiement de technologies visant à réduire l'empreinte carbone.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT

La délégation algérienne a également rencontré, à Houston, les responsables de Devon Energy. Les discussions ont porté sur les

perspectives de coopération dans l'exploration et la production, le développement des activités en amont, ainsi que l'identification de nouvelles opportunités d'investissement.

À travers cette série de rencontres, Sonatrach réaffirme sa volonté de renforcer ses relations avec les principaux acteurs internationaux de l'industrie énergétique, tout en favorisant le transfert de technologies et de savoir-faire. Cette démarche vise à identifier de nouveaux axes de partenariat susceptibles de contribuer au développement et à la valorisation durable des ressources énergétiques nationales dans un contexte où l'innovation technologique et l'amélioration des capacités d'exploration et de production occupent une place importante dans les stratégies du secteur.

R. E.

L'ALGÉRIE ET L'AFRIQUE DU SUD EXAMINENT LES OPPORTUNITÉS DE RÉALISATION DE PROJETS D'INVESTISSEMENT CONJOINTS

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, jeudi dernier à Alger, avec la directrice générale des relations économiques bilatérales avec l'Afrique au ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence de la République d'Afrique du Sud, Zanele Sanni, les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre les deux pays, notamment à travers le développement de partenariats et la réalisation de projets d'investissement conjoints. Cette rencontre s'est tenue au siège de l'AAPI, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue la responsable sud-africaine en Algérie, dans le cadre de la réunion ministérielle consacrée au suivi de la mise en œuvre des conclusions de la 7e session de la Grande Commission mixte algéro-sud-africaine, indique un communiqué de l'AAPI.



La rencontre a permis d'échanger les vues sur les opportunités de développement des partenariats économiques entre les deux pays, d'explorer les perspectives de concrétisation de projets d'investissement conjoints dans plusieurs secteurs et d'échanger les expertises et les expériences en matière de promotion de

l'investissement.

A cette occasion, M. Rekkache a passé en revue les réformes engagées par l'Algérie, ces dernières années, en vue d'améliorer le climat des affaires et de développer son cadre institutionnel et réglementaire, mettant en avant le rôle du Guichet unique de l'investissement dans la simplification des procédures administratives et l'accompagnement des investisseurs.

Au terme de la rencontre, M. Rekkache a réitéré la disposition de l'AAPI à accompagner les investisseurs sud-africains et à leur apporter l'assistance nécessaire pour la concrétisation de leurs projets en Algérie.

APS

IN SALAH LA NOUVELLE STATION DE DÉMINÉRALISATION D'EAU RÉALISÉE À 40 %

Les travaux du projet de la nouvelle usine de déminéralisation d'eau d'In Salah connaissent une avancée significative avec l'atteinte d'un taux de réalisation d'environ 40%, a-t-on appris jeudi dernier auprès de la direction locale sectorielle.

Il s'agit d'un projet hydraulique stratégique visant l'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable, au profit des habitants des wilayas d'In-Salah et de Tamanrasset. La construction de cet ouvrage hydraulique, implanté au niveau de l'unité de production et des grands transferts d'eau potable In Salah-Tamanrasset, au point kilométrique 70, au nord d'In-Salah, poursuit son cours à un rythme accéléré, mettant à contribution des compétences et expertises algériennes, avec pour objectif de finaliser le projet et de le mettre en service dans les délais impartis. La capacité de traitement de cette station, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise nationale Cosider-Canalisation, est estimée à 60.000 m³/jour. Ainsi, les équipes



techniques et d'ingénierie œuvrent au suivi des différentes phases des travaux et veillent au respect des normes de qualité, ainsi qu'à la conformité des matériaux et équipements aux spécifications en vigueur. Dans ce contexte, les superviseurs du projet ont indiqué que les plans d'ingénierie ont d'ores et déjà été approuvés, tandis que ceux des équipements sont actuellement à l'étude, simultanément à la poursuite des

travaux au niveau des différents compartiments de la station. Le projet vise à éliminer les sels et minéraux des eaux souterraines et en améliorer la qualité, permettant ainsi la fourniture d'une eau potable conforme aux normes requises, en plus de renforcer la durabilité de l'approvisionnement en eau au bénéfice des habitants d'In-Salah et Tamanrasset. Le projet comprend, dans son volet hydraulique, la réalisation de plusieurs forages

d'eau par l'entreprise nationale Eforhyd relevant du groupement Gerhyd, sans compter les installations et équipements associés au processus de traitement et de déminéralisation. Le projet devrait également contribuer à consolider le système principal de transfert d'eau vers la wilaya de Tamanrasset, via un système hydraulique déployé sur une distance de 750 km et comprenant six (6) stations de pompage, permettant ainsi de consolider les capacités de transport de l'eau et de sécuriser la durabilité de la desserte. L'ouvrage, considéré comme un acquis majeur pour la région, suscite de grands espoirs dans la perspective d'améliorer la qualité des eaux, en réponse aux besoins des habitants, en plus de renforcer le système d'approvisionnement en eau potable dans les deux wilayas. L'avancement des travaux reflète, quant à lui, les efforts consentis par l'Etat pour développer les installations hydrauliques et renforcer la sécurité hydrique dans les régions du Sud, en valorisant, traitant et transformant les ressources en eaux souterraines en une ressource durable répondant aux besoins de la population.

CONCOURS NATIONAL DE LA MEILLEURE INNOVATION TOURISTIQUE INTELLIGENTE ONZE PROJETS PRIMÉS

Onze projets ont été primés au Concours national de la meilleure innovation touristique intelligente (IA Tour Algérie 2026), a indiqué vendredi dernier un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Les délibérations du jury national chargé de l'évaluation et de la sélection des projets en lice dans le cadre du Concours national de la meilleure innovation touristique intelligente ont abouti à la sélection de 11 projets "répondant aux normes techniques adoptées dans la promotion intelligente des destinations touristiques nationales et l'utilisation des technologies modernes", le concours ayant connu la participation de "104 candidats représentant 29 wilayas, en plus des membres de la communauté nationale établie à l'étranger". Dans ce cadre, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, avait présidé,



mercredi dernier, une réunion de travail avec les membres du jury national chargé de l'évaluation et de la sélection des projets, au cours de laquelle elle a affirmé que les lauréats seront

distingués, en marge du Salon international de l'artisanat prévu du 3 au 7 décembre 2026, et ce, "en reconnaissance de leur innovation dans le domaine numérique". Pour leur part, les membres du jury ont proposé d'institutionnaliser ce concours et de l'organiser annuellement dans le but d'ancrer la culture de la numérisation et de l'innovation dans le système touristique national, conformément à la vision des autorités supérieures du pays qui "affirment l'importance de s'adapter à la transition numérique et d'exploiter les technologies modernes dans la construction d'un système touristique numérique pour faire la promotion de l'image et de la place exceptionnelle de l'Algérie de par son authenticité et son histoire séculaire", ajoute le communiqué.

APS

PROGRAMME SANÂA 2 LES INSCRIPTIONS PROLONGÉES

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a prolongé jusqu'à lundi (19 octobre 2026), la période d'inscription au programme Sanâa 2. Cette décision répond à la demande des personnes souhaitant rejoindre cette formation. Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme dédiée. Initialement prévue du 10 au 15 octobre, la période d'inscription offre ainsi un délai supplémentaire aux candidats à partir de 15 ans, sans limite d'âge supérieure.

SIX MÉTIERS PROPOSÉS, AVEC 90 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

La deuxième édition porte notamment sur la

peinture, l'électricité bâtiment, le plâtre et la pose de plaques BA13, la plomberie, la soudure, ainsi que le froid et la climatisation. D'autres spécialités peuvent être proposées selon les besoins et les moyens disponibles dans chaque wilaya. Chaque participant bénéficiera de 90 heures de formation pratique, encadrées par des spécialistes. Les horaires seront fixés localement : en fin d'après-midi, le vendredi et le samedi, ou selon une autre organisation adaptée aux bénéficiaires. Prévu sur toute l'année de formation, le programme vise à permettre aux participants d'acquérir des compétences professionnelles et de s'initier à différents métiers.

APS



GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR

LE ROMAN ALGÉRIEN CÉLÉBRÉ DANS SES TROIS LANGUES

La huitième édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman a eu lieu hier après-midi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, réunissant les acteurs du monde littéraire autour de l'une des distinctions majeures de la scène culturelle nationale.

Cet événement culturel majeur placé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune était particulièrement attendu.

Cette édition a mis en compétition neuf œuvres réparties entre les catégories arabe, amazighe et française, sélectionnées parmi 155 ouvrages soumis au concours. Le jury a été présidé par Hakim Miloud.

En consacrant la création littéraire dans les trois langues, le prix a confirmé sa vocation à valoriser la diversité linguistique et culturelle de la littérature algérienne, tout en encourageant l'émergence de nouvelles voix.

Créé en hommage à Assia Djebar, figure majeure de la littérature algérienne et internationale, ce rendez-vous annuel contribue à promouvoir les écrivains

algériens et à renforcer la place du livre dans le paysage culturel national.

La compétition a réuni, en langue arabe, A'rach Ed'dem de Hocine Allam, Er'rafrat de Sarah Mohamed Maariche et Aam Arrehma de Khier Chouar. Dans la catégorie amazighe, les œuvres en lice ont été D Asderf de Chabha Ben Gana, Tighri n Tudert de Siham Harikenchikh et Aggus de Farida Sahoui. La catégorie française a, quant à elle, réuni Partout le même ciel de Hajar Bali, Aménorrhée de Sarah Haidar et Ce que la mort m'a pris de toi de Hosni Kitouni. Notons que cet événement était initialement programmée le 8 octobre, la remise des prix avait été reportée en raison du deuil national suite au décès de Boualem Boualem, le directeur de cabinet de la présidence.

G.S.E

15^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

RAPPROCHEMENT ENTRE LES PEUPLES ET LES CULTURES



La 15^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB), prévue du 15 au 23 octobre 2026, s'est ouverte jeudi soir au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh, avec la participation de 7 troupes théâtrales venues de plusieurs pays.

Placée sous le slogan "Festival de la ville", la cérémonie d'ouverture de cette édition, qui s'est déroulée en présence de Salima Gaoua, directrice

centrale au ministère de la Culture et des Arts, représentant la ministre du secteur, du secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Mohamed Mehdi, et de personnalités artistiques, a été marquée par la présentation d'un spectacle artistique chorégraphique intitulé *Jawhara* qui évoque l'histoire de la ville de Béjaïa, réalisé par Youcef Abdelaziz.

A cette occasion, un hommage a été rendu à plusieurs artistes ayant marqué la scène culturelle nationale et

internationale, dont l'humoriste Mohamed Fellag, Slimane Benaissa, Ibrahim Nouel et feu Abdelmalek Bouguermouh.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture, Mme Gaoua a souligné que le Festival international du théâtre "constitue un rendez-vous culturel et artistique renouvelé, consacrant la place du théâtre en tant que langage humain universel et un moyen de rapprochement entre les peuples et les cultures".

Elle a précisé que cette manifestation représente aussi "un espace de dialogue artistique et intellectuel, ainsi qu'une plateforme de valorisation des expériences théâtrales et d'échange d'expertises entre les artistes, contribuant ainsi au développement de la pratique théâtrale".

Mme Gaoua a également mis en avant la stratégie du ministère de la Culture et des Arts visant à promouvoir le théâtre, fondée sur une vision globale et intégrée axée sur la formation, l'accompagnement des artistes, le soutien aux troupes théâtrales, ainsi que l'encouragement de la production et de la création. De son côté, le commissaire du festival, Ali Aissaoui, a insisté sur l'importance de la réussite de cette manifestation afin de renforcer les liens entre le théâtre et la ville, se félicitant, à cette occasion, du retour du public dans les salles de spectacle. La cérémonie d'ouverture a également été marquée par l'organisation d'une parade dans les rues de la ville de Béjaïa, jusqu'au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh, avec la participation des autorités locales et de l'ensemble des troupes théâtrales prenant part au festival, ainsi que d'autres troupes ayant présenté des spectacles de théâtre de rue.

ACTUALITÉ
- RÉGIONS
- CULTURE
- SPORTS
- SANTÉ
- HIGH TECH
- AUTOMOBILE
- #ON_LINE

ALGER16
UN JOURNAL EN FORCE POUR VOUS
DES RÉPONSES ATTENDUES AVANT FIN JUILLET
UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR VOUS
L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DÉPASSE LES PRÉVISIONS

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN VIEL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE
**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE CHAHD CHAHID HAFSI, SECTEUR DE LA
GRANDE HISTOIRE DE POPULAIRE ALGERIA

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

ŠKODA OCTAVIA

L'HYBRIDE AUTORECHARGEABLE ARRIVE AVEC 136 OU 170 CH

La Škoda Octavia élargit son offre électrifiée avec l'arrivée d'une nouvelle motorisation hybride autorechargeable. Disponible sur la berline comme sur l'Octavia Combi, cette technologie associe le moteur essence 1.5 TSI à deux moteurs électriques et une petite batterie capable d'alimenter ponctuellement les roues sans intervention du moteur thermique. Deux niveaux de puissance sont proposés : 136 et 170 ch.

Cette nouvelle version complète l'offre existante à hybridation légère et permet à l'Octavia de se rapprocher davantage d'une véritable motorisation électrifiée, tout en conservant le principe d'une voiture qui ne nécessite aucune recharge sur secteur.

UNE HYBRIDE CAPABLE DE ROULER PONCTUELLEMENT EN ÉLECTRIQUE

La principale différence entre cette nouvelle Octavia Hybrid et la version à hybridation légère réside dans la possibilité de rouler temporairement avec le seul moteur électrique. Le véhicule peut ainsi couper complètement le moteur essence dans certaines situations et utiliser l'énergie stockée dans sa batterie pour assurer la propulsion. Il ne s'agit toutefois pas d'une hybride rechargeable. La voiture ne dispose d'aucune prise destinée à être branchée sur une borne ou une installation domestique. La batterie se recharge automatiquement pendant les déplacements, notamment grâce à la récupération de l'énergie lors des phases de décélération et de freinage. Le moteur thermique peut également participer à la production d'électricité lorsque le niveau de charge l'exige. La batterie utilisée par cette motorisation affiche une capacité de 1,6 kWh. Sa taille relativement réduite permet de conserver le principe d'une chaîne de traction compacte, tout en offrant au système suffisamment d'énergie pour exploiter régulièrement la propulsion électrique dans certaines conditions.

Škoda propose deux configurations. La première affiche une puissance cumulée de 100 kW, soit 136 ch, tandis que la seconde atteint 125 kW, correspondant à 170 ch.

LE 1.5 TSI ASSOCIÉ À DEUX MOTEURS ÉLECTRIQUES

Sous le capot, les deux versions reposent sur la même architecture mécanique. Le moteur essence 1.5 TSI travaille avec deux machines électriques aux fonctions distinctes. La première développe une puissance pouvant atteindre 110 kW et joue notamment le rôle de générateur. La seconde, utilisée pour la propulsion, peut fournir jusqu'à 125 kW. Cette association permet au système de fonctionner selon différentes stratégies en fonction des conditions de circulation.

L'ensemble est complété par une batterie NMC de 1,6 kWh et une nouvelle transmission automatique TQ250 à rapport unique. La gestion de la chaîne de traction est entièrement automatisée afin d'exploiter au mieux les différentes sources de puissance disponibles. Cette architecture permet notamment de combiner le moteur thermique et le moteur électrique lorsque la situation le nécessite, mais également de privilégier temporairement la propulsion électrique lorsque les conditions s'y prêtent. Pour le conducteur, le fonctionnement reste donc particulièrement simple : aucune manipulation spécifique n'est

nécessaire pour passer d'un mode à l'autre. L'électronique embarquée s'occupe de déterminer la stratégie la plus adaptée.

UNE TECHNOLOGIE DÉJÀ CONNUE CHEZ VOLKSWAGEN

Cette motorisation n'est pas totalement nouvelle au sein du groupe Volkswagen. La même architecture full hybrid équipe déjà les Volkswagen Golf Hybrid et T-Roc Hybrid.

Comme l'Octavia, ces deux modèles associent le moteur 1.5 TSI à deux moteurs électriques et proposent deux niveaux de puissance cumulée de 100 et 125 kW. Škoda profite donc d'une technologie déjà déployée au sein du groupe pour renforcer l'électrification de sa berline familiale.

L'arrivée de cette solution permet surtout de positionner l'Octavia Hybrid entre deux technologies. D'un côté, l'hybridation légère reste une solution plus simple, principalement destinée à assister le moteur thermique. De l'autre, l'hybride rechargeable dispose d'une batterie plus importante et peut parcourir une distance plus longue en électrique après une recharge externe. La nouvelle Octavia se situe entre ces deux approches. Elle bénéficie d'une capacité de propulsion électrique sans imposer au conducteur de rechercher une borne ou de brancher régulièrement le véhicule.

DEUX MODES DE FONCTIONNEMENT POUR S'ADAPTER À LA CONDUITE

La chaîne de traction de l'Octavia Hybrid peut fonctionner selon deux principes : l'hybride série et l'hybride parallèle. Le système choisit automatiquement entre ces différentes configurations en fonction de la vitesse et des conditions de circulation. À basse vitesse, jusqu'à environ 60 km/h, le fonctionnement en mode série est privilégié. Dans cette

configuration, le moteur essence n'est pas directement relié aux roues. Il peut fonctionner comme générateur afin de produire de l'électricité lorsque cela est nécessaire, tandis que le moteur électrique assure la propulsion.

Cette stratégie permet de favoriser l'utilisation du moteur électrique à faible allure. Dans certaines situations, l'Octavia peut donc avancer sans faire intervenir directement le moteur essence pour entraîner les roues.

Lorsque la vitesse augmente, le fonctionnement peut évoluer vers le mode hybride parallèle. Le moteur 1.5 TSI peut alors transmettre directement sa puissance aux roues avant grâce à un embrayage et à la transmission. Le moteur électrique reste disponible pour fournir une assistance supplémentaire lorsque les conditions de conduite le demandent.

Cette transition entre les différents modes ne dépend pas d'une intervention du conducteur. Le système analyse en permanence plusieurs paramètres, notamment la vitesse, la charge du moteur, l'inclinaison de la route et le niveau de charge de la batterie.

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ÉLECTRIFICATION DE L'OCTAVIA

Avec cette nouvelle motorisation, Škoda poursuit donc l'élargissement de l'offre électrifiée de l'Octavia. La technologie full hybrid apporte une capacité de roulage électrique ponctuelle tout en conservant la simplicité d'une voiture qui se recharge elle-même. Disponible sur l'Octavia et l'Octavia Combi, la nouvelle motorisation propose ainsi une alternative aux conducteurs qui souhaitent bénéficier davantage de l'électrique sans passer à une hybride rechargeable. Les deux puissances de 136 et 170 ch permettent par ailleurs de couvrir différents besoins au sein de la gamme. Les tarifs de ces nouvelles versions hybrides autorechargeables n'ont pas encore été communiqués.



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



SYNCOPE

POURQUOI PERD-ON SOUDAINEMENT CONNAISSANCE ?

Une perte de connaissance soudaine peut être particulièrement impressionnante, aussi bien pour la personne concernée que pour son entourage.

- des vertiges
- des nausées
- une transpiration moite
- une vision trouble ou un rétrécissement du champ visuel
- une pâleur.

Dans certains cas, les yeux peuvent se réviser et de petites secousses musculaires peuvent apparaître. Ces manifestations peuvent parfois faire penser à une crise d'épilepsie. Après la perte de connaissance, la personne reprend généralement conscience rapidement.

Toutes les syncopes ne se ressemblent pas. L'origine du malaise est importante à déterminer. Une syncope d'origine cardiaque, par exemple, peut être liée à un rythme cardiaque trop lent, trop rapide ou irrégulier. Elle peut notamment survenir pendant une activité physique et s'accompagner d'une douleur dans la poitrine ou de signes évoquant un trouble du rythme cardiaque. Ce type de syncope peut être plus préoccupant et nécessite une évaluation médicale. À l'inverse, certaines manifestations orientent davantage vers une origine neurologique. Lors de convulsions, des mouvements involontaires des bras et des jambes peuvent notamment être observés, ainsi qu'une morsure de la langue, une perte d'urines ou de la mousse autour de la bouche. La distinction entre ces différentes situations repose

poings ou entrecroiser les doigts en étirant les mains. L'objectif est de favoriser temporairement le retour du sang et d'éviter la perte de connaissance.

COMMENT LIMITER LES RÉCIDIVES ?

Lorsque certaines situations déclenchent régulièrement des malaises, les éviter autant que possible peut contribuer à réduire le risque. En cas de tension artérielle fréquemment basse, la source recommande notamment de maintenir une hydratation suffisante, avec jusqu'à 2 litres de boissons par jour, selon la situation. Il est également conseillé, lorsque cela est adapté à l'état de santé, de privilégier des repas légers, d'éviter les douches et bains très chauds et de ne pas rester immobile debout pendant de longues périodes. Si la station debout est inévitable, avoir la possibilité de s'asseoir peut être utile dès l'apparition des premiers symptômes. En revanche, les recommandations concernant l'apport en sel ne conviennent pas à tout le monde : elles dépendent notamment de la présence éventuelle d'une maladie cardiaque ou d'une hypertension.

QUAND CONSULTER ?

Lorsqu'une personne fait des syncopes répétées ou lorsque le médecin suspecte une maladie sous-jacente, des examens complémentaires peuvent être nécessaires. Le médecin commence par rechercher la cause du malaise et peut notamment demander une prise de sang. Les traitements en cours peuvent également être réévalués. Selon les symptômes et les circonstances, une consultation en cardiologie peut conduire à la réalisation d'un électrocardiogramme ou d'une épreuve d'effort. Une orientation vers un neurologue peut également être envisagée lorsque l'origine neurologique est suspectée.

Enfin, lorsqu'une personne présente un risque de perdre connaissance brutalement, la conduite automobile peut être interdite pendant une période dont la durée dépend de la cause de la syncope.

À RETENIR

Une syncope est généralement brève, mais son origine doit être recherchée, surtout lorsqu'elle se répète ou survient dans des circonstances inhabituelles.

Reconnaître les signes avant-coureurs permet parfois de prévenir la chute en s'allongeant rapidement. En cas de doute sur la cause ou de récurrences, un avis médical est nécessaire.

Dans de nombreux cas, il s'agit d'une syncope, un évanouissement bref provoqué par une diminution temporaire de l'apport sanguin au cerveau. Les causes sont multiples, et certaines nécessitent une évaluation médicale.

QU'EST-CE QU'UNE SYNCOPE ?

La syncope correspond à une perte de conscience soudaine et brève, généralement suivie d'une récupération spontanée. Elle peut survenir dans différentes circonstances et avoir des origines très variées. Une maladie cardiaque ou neurologique, une déshydratation, une chute brutale de la tension artérielle, certains problèmes psychiques ou encore un effet indésirable d'un médicament peuvent notamment être en cause. Certains traitements destinés à agir sur la tension artérielle, le rythme cardiaque ou la glycémie peuvent ainsi favoriser un malaise chez certaines personnes. Dans environ un cas sur quatre, aucune cause précise n'est retrouvée. Il peut alors s'agir d'une syncope réflexe, également appelée malaise vagal.

LE MALAISE VAGAL, UNE CAUSE FRÉQUENTE

La syncope réflexe peut être déclenchée par différentes situations : une douleur, une forte chaleur, la vue du sang ou encore une station debout prolongée. Dans ces circonstances, la tension artérielle peut chuter et le rythme cardiaque ralentir. Le cerveau reçoit alors momentanément moins de sang, ce qui peut entraîner une perte de connaissance. Les syncopes ne sont d'ailleurs pas rares : selon la source, entre 3 et 37 personnes sur 100 en feront l'expérience au cours de leur vie.

QUELS SONT LES SIGNES AVANT-COUREURS ?

L'évanouissement n'arrive pas toujours sans avertissement. Quelques secondes ou minutes auparavant, certains signes peuvent apparaître. La personne peut notamment ressentir :

notamment sur les circonstances du malaise et les observations des personnes présentes.

QUE FAIRE LORSQUE LES PREMIERS SIGNES APPARAISSENT ?

Si vous reconnaissez les signes annonciateurs d'une syncope, le premier réflexe est de vous allonger et de surélever les jambes. Lorsque ce n'est pas possible, certaines contractions musculaires peuvent aider à faire remonter la tension : croiser les jambes, contracter les muscles des jambes, du ventre et des fesses, s'accroupir, serrer les

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

LEBRON JAMES SAVOURE SES PREMIERS PAS À PHILADELPHIE

LeBron James a vécu une première soirée particulière à Philadelphie. Pour sa première apparition à domicile avec les Sixers, le quadruple MVP a été accueilli par une ovation impressionnante des 19.746 spectateurs présents dans la salle, tous impatients de découvrir leur nouvelle star. Même s'il ne s'agissait que d'un match de présaison face aux Celtics, l'événement avait déjà des allures de grande affiche.

Après son traditionnel « chalk toss », le « King » a reçu un accueil chaleureux lors de la présentation des joueurs, avant de partager le parquet avec Joel Embiid et Tyrese Maxey. Dès les premières minutes, il a offert un premier aperçu de sa complémentarité avec le meneur, concluant une contre-attaque par un dunk spectaculaire sur une passe de Maxey. À 41 ans, LeBron James continue de

mettre son expérience et sa vision du jeu au service du collectif. Il estime que la vitesse, les qualités athlétiques et la capacité de ses coéquipiers à partager le ballon peuvent permettre aux Sixers de développer un jeu offensif particulièrement efficace. « Nous avons de la vitesse, de l'espace et des joueurs capables d'attaquer la raquette », a-t-il expliqué, satisfait des premières connexions observées sur le terrain.

DES AUTOMATISMES ENCORE À TROUVER

Malgré ces signes encourageants, Philadelphie doit encore progresser, notamment sur le plan défensif. Les nombreux changements opérés au sein de l'effectif nécessitent du temps pour construire une véritable cohésion. LeBron James en est conscient et préfère retenir les aspects positifs de cette présaison. « Nous progressons. Cela ne fait que quelques semaines que nous sommes ensemble, donc nous travaillons encore notre rythme et les détails qui ne fonctionnent pas parfaitement », a-t-il souligné. Pour le vétéran, chaque entraînement représente une occasion de renforcer les automatismes et de préparer

le groupe aux exigences de la saison régulière. L'association avec Tyrese Maxey apparaît déjà comme l'un des principaux atouts des Sixers. Les deux joueurs se connaissent bien grâce à leurs séances d'entraînement durant les intersaisons. Leur complémentarité pourrait notamment s'exprimer dans le jeu rapide, mais aussi dans les situations de pick-and-roll, où LeBron peut jouer le rôle de poseur d'écran pour libérer son coéquipier.

Le quadruple MVP a d'ailleurs reconnu que Maxey avait joué un rôle important dans sa décision de rejoindre Philadelphie. Il apprécie particulièrement son intelligence de jeu et sa capacité à créer des occasions pour ses partenaires.

EMBIID, UN ATOUT MAJEUR POUR LES AMBITIONS DES SIXERS

L'autre motif de satisfaction concerne Joel Embiid. Après plusieurs saisons marquées par les blessures, le pivot semble retrouver progressivement ses sensations et enchaîner les séances d'entraînement. LeBron James s'est

montré optimiste quant à son état de forme, estimant que sa présence régulière sur le parquet constitue un élément essentiel pour la progression de l'équipe. Les Sixers explorent également différentes options tactiques, notamment avec des formations sans pivot traditionnel. Cette configuration permettrait d'écarter davantage le jeu, de favoriser la mobilité et de multiplier les changements défensifs. LeBron James estime toutefois que la réussite de cette stratégie dépendra notamment de la capacité de l'équipe à contrôler le rebond. La présaison a ainsi permis à Philadelphie de poser les premières bases de son projet. Si les automatismes restent à perfectionner, l'enthousiasme suscité par l'arrivée de LeBron James et les progrès observés autour de Maxey et Embiid offrent des raisons d'espérer.

Désormais, les Sixers doivent transformer ces premiers signes positifs en résultats lorsque les rencontres compteront réellement. Pour LeBron James, l'objectif est clair : accélérer la progression collective et permettre à Philadelphie de s'imposer parmi les équipes ambitieuses de la NBA. A. Amine



FOOTBALL/REAL MADRID

José Mourinho dézingue Javier Tebas

Avant la réception de Séville, aujourd'hui, José Mourinho a laissé planer le doute sur le fond de sa pensée, sans pour autant masquer son agacement face aux tensions entourant le Real Madrid et Javier Tebas. Interrogé en conférence de presse sur les propos du président de La Liga, le technicien portugais a préféré ne pas entrer dans les détails, tout en évoquant des limites qui auraient été franchies. « Je ne veux pas en parler ; il y a des limites. C'est excusable uniquement dans un cas médical ; sinon, il n'y a aucune excuse. Je ne veux pas m'engager sur ce terrain. Les supporters du Real Madrid comprennent ce à quoi ils sont confrontés. Compte tenu du prestige du championnat à l'étranger et de notre statut de champions du monde en titre, il est préférable de

garder cela confidentiel et d'éviter que l'affaire ne se propage », a-t-il déclaré. Ces mots interviennent dans un contexte de confrontation ouverte entre Florentino Pérez et Javier Tebas. Le président de La Liga a récemment dénoncé les attaques répétées du Real Madrid contre les instances et les arbitres, accusant les dirigeants merengues de fragiliser leur propre championnat. Sur son compte X, il a également rejeté les accusations de passivité dans l'affaire Negreira et reproché au club madrilène de chercher à déstabiliser la compétition plutôt qu'à contribuer à sa réforme. Sans nommer directement Tebas dans sa réponse, Mourinho a donc choisi la retenue en public, tout en laissant entendre que la situation était suffisamment grave pour mériter davantage de discrétion.



FORMULE 1

L'Argentine rêve toujours de F1, Buenos Aires doit encore se moderniser

L'Argentine poursuit ses efforts pour retrouver la Formule 1. À Buenos Aires, les travaux de rénovation de l'Autódromo Oscar y Juan Gálvez ont franchi une première étape avec les essais du nouvel asphalte. L'objectif immédiat est d'accueillir le MotoGP en avril 2027, mais les autorités espèrent surtout préparer le retour de la F1, absente du pays depuis 1998. Le chantier prévoit également la construction de nouvelles tribunes et l'amélioration des infrastructures pour répondre aux exigences des grandes compétitions internationales. Le chef du

gouvernement de Buenos Aires, Jorge Macri, croit en cette ambition, estimant que le circuit se rapproche progressivement des standards mondiaux. La popularité de Franco Colapinto constitue un atout supplémentaire pour relancer le projet. L'engouement autour du pilote argentin a ravivé l'intérêt du public pour la discipline. Toutefois, malgré les progrès des travaux, aucun accord n'a encore été annoncé avec les responsables de la Formule 1. Le retour d'un Grand Prix d'Argentine reste donc un objectif à concrétiser.

TENNIS

Rafael Jodar fait tomber Medvedev et s'offre une première finale en Masters 1000

Rafael Jodar a signé un exploit retentissant à Shanghai en dominant Daniil Medvedev en deux sets (6-3, 6-4), pour décrocher la première finale en Masters 1000 de sa carrière. À seulement 20 ans, l'Espagnol confirme sa progression impressionnante et s'apprête à disputer un duel 100 % espagnol face à Alejandro Davidovich Fokina. Opposé pour la première fois au sixième joueur mondial, Jodar a fait preuve d'une grande maîtrise pour prendre le dessus sur le Russe. Malgré quelques réactions de Medvedev, qui est parvenu à effacer plusieurs breaks, le jeune Espagnol a su garder le contrôle des échanges et faire la différence dans les moments décisifs. Après avoir remporté la première manche 6-3, Jodar a poursuivi sur sa lancée dans le deuxième set. Il a finalement fait la différence à 3-3, avant de conclure la rencontre sur sa mise

en jeu grâce à un superbe passing, après avoir manqué trois premières occasions de terminer sur le service adverse. Avec cette qualification, Jodar devient le premier joueur né en 2006 à atteindre une finale de Masters 1000. Une performance qui confirme l'émergence d'un talent prometteur sur le circuit ATP.

Pour décrocher le titre, l'Espagnol devra désormais battre son compatriote Alejandro Davidovich Fokina, tombeur d'Alexander Zverev dans l'autre demi-finale. Les deux joueurs ne se sont encore jamais affrontés sur le circuit, ce qui promet une finale inédite et particulièrement disputée.



COUPES AFRICAINES DES CLUBS (2^e TOUR ÉLIMINATOIRE ALLER)
ENUGU RANGERS - MC ALGER, AUJOURD'HUI À 14 HEURES, À ABEOKUTA

LE MC ALGER VEUT ASSURER AVANT LE RETOUR

Le Mouloudia d'Alger renoue, cet après-midi, avec la Ligue des champions. Les Algérois joueront contre le représentant du Nigeria, Enugu Rangers, à partir de 14h (heure algérienne) à Abeokuta, au MKO Abiola Sports Arena, pour le compte du match aller du second tour éliminatoire.

Le MC Alger vise un bon résultat dès aujourd'hui en terre nigérienne qui lui permettra d'aborder la manche retour, prévue le week-end prochain, au stade Ali-Ammar de Douéra, avec plus de sérénité. Il faut dire que le champion d'Algérie en titre accorde une place particulière à cette prestigieuse compétition continentale où il compte aller le plus loin possible et surtout digérer la frustration de la dernière édition où il n'a même pas pu atteindre les quarts de finale, alors qu'il nourrissait de grandes ambitions. Mais pour cela, il faudra d'abord réussir ce premier cap d'aller en phase des groupes. Avec l'objectif immédiat donc d'écarter de sa route Enugu Rangers. Sauf que sa mission risque d'être quelque peu compliquée face à cet adversaire qui a remporté le championnat nigérien, la saison dernière, et qui occupe actuellement la première place avec 17 points en huit rencontres, soit cinq victoires, deux nuls et une défaite. De plus, pour ce premier rendez-vous en déplacement, le coach tunisien, Khaled Benyahia, devra composer son onze avec plusieurs défections annoncées. En effet, à en croire les informations ébruitées dans l'entourage mouloudéen, les Kohili, Benkhemassa, Helaimia, Khelif et le capitaine Ayoub Abdellaoui seraient tous inaptes pour le match de cet après-midi. Cela dit, au vu de la richesse de l'effectif du Mouloudia, ce ne serait là qu'une opportunité pour les autres joueurs, tous aussi talentueux, de montrer leurs aptitudes. Pour rappel, les deux clubs ont passé le premier tour aux dépens des nigériens de l'AS Nigelec (0 - 0) à Niamey et (5 - 0) à Alger, en ce qui concerne le MCA, et en écartant

CAN 2027 (3^e et 4^e journées des éliminatoires)

Les arbitres d'Algérie - Togo en aller-retour connus

La Confédération africaine de football a désigné les arbitres qui officieront lors de la double confrontation entre l'Algérie et le Togo, comptant pour les 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la CAN 2027, à répercuté la FAF sur ses réseaux, vendredi dernier. Pour la rencontre aller, prévue le 14 novembre prochain à partir 20h00, au stade Hocine-Ait-Ahmed de Tizi Ouzou, c'est un quatuor arbitral gabonais, conduit par Pierre Ghislain Atcho, qui a été retenu. Boris Marlaïse Ditsoga et d'Amos Abeigne Ndong officieront en tant qu'arbitres assistants. Cregue Fleury Moukagni Moukagni est désigné en tant que quatrième arbitre, alors que le Tunisien Belhassen Bessamra a été désigné commissaire au match. Lors du match retour, comptant pour la 4^e journée et prévu le 17 du même mois à 17h00, au stade de Kégué, à Lomé, c'est un quatuor arbitral congolais, conduit par Pierre-Jean Nguiene, qui a été retenu. Sami Thermuel Ongania Kenzet et d'Anders Riganel Ngoubili officieront en qualité d'arbitres assistants, alors que Fital Charel Just Kokolo est le quatrième arbitre de la rencontre. Le Nigérien Boubacar Tini Boureima a, lui, été désigné commissaire au match de cette seconde manche entre les deux sélections.

Djaffar C.



difficilement le club béninois de Sobemap (5 - 4) aux tirs au but, après deux nuls équitables (1 - 1) à l'aller comme au retour pour ce qui est des Rangers d'Enugu.

COUPE DE LA CAF : AS DOUANES - CR BELOUIZDAD, LES RAISONS D'UN REPORT

En Coupe de la Confédération, le match que devait livrer le CR Belouizdad contre le représentant mauritanien, l'AS Douanes, pour le compte du match aller du 2^e tour préliminaire de cette compétition, samedi dernier, à Nouakchott, a été reporté sine die sur décision du Tribunal arbitral du sport (TAS). Le tribunal a, en effet, ordonné le report, à la suite d'un recours introduit par le Hafía FC, ex-adversaire de l'AS Douanes, lors du tour précédent, concernant un litige né du match retour qui n'a pas eu lieu entre les deux formations. «Après examen de la requête du Hafía FC, le TAS a ordonné à la CAF de reporter la double confrontation du deuxième tour préliminaire opposant l'AS Douanes au CR Belouizdad (Algérie), initialement prévue le 17 octobre 2026 (aller) et du 23 au 25 octobre 2026 (retour)», a indiqué le

club guinéen, vendredi dernier, soit la veille de la 1^{re} rencontre, à travers un communiqué. Le litige opposant le Hafía FC à l'AS Douanes concerne le match retour qui devait se jouer le 11 septembre dernier à Conakry, mais qui ne l'a pas été à cette date. Après le match aller qui s'est soldé le 5 septembre dernier, à Nouakchott, par un nul (2 - 2), l'AS Douanes ne s'est pas présentée sur le terrain à Conakry pour le match retour, alors que les officiels de la CAF étaient présents et le Hafía FC avait rempli toutes les conditions logistiques. Et plutôt que de sanctionner l'AS Douanes par un forfait, la Commission d'organisation de la CAF a invoqué un cas de "force majeure" et ordonné que le match soit rejoué. Ce qui sera fait le 19 septembre qui a suivi avec au bout une victoire (1 - 0) de l'AS Douanes en déplacement, et partant sa qualification au second tour. Mais auparavant, et ayant estimé qu'il s'agissait d'un déni de justice, le club guinéen de Hafía FC avait contesté la décision de la reprogrammation du match. Et face à l'absence de réponse de la part du jury d'appel de la CAF, le Hafía FC avait alors saisi le TAS, le 8 octobre 2026. D'où cette

dernière injonction du tribunal motivée par le fait «que la décision de la CAF retenant la force majeure ne comportait aucune motivation et que l'appel interne du club (Hafía FC, ndlr) devant le jury d'appel de la CAF, introduit dès le 16 septembre 2026, était resté sans réponse», relate le club guinéen. Ce dernier a estimé que la défection des Mauritanais était due à des «défaillances organisationnelles évitables». En attendant le verdict final du TAS, la CAF a en tout cas, à travers cette première injonction, essuyé un sanglant désaveu.

USM ALGER - THE PANTHERS FC, EN ALLER-RETOUR, AU STADE DU 5-JUILLET DÈS MARDI

En ce qui concerne le second représentant algérien en Coupe de la CAF, et non moins tenant du trophée, l'USM Alger en l'occurrence, il n'y a plus d'incertitude au sujet de ses deux matchs du second tour éliminatoire de cette compétition continentale. Les deux rencontres prévues face au représentant de la Guinée équatoriale, The Panthers FC, se joueront finalement au stade du 5-Juillet à Alger. La Confédération africaine de football (CAF) a, en effet, approuvé la demande formulée par l'USM Alger et la Fédération algérienne de football pour délocaliser le match aller initialement fixé au stade de Douala, au Cameroun, vers le stade olympique du 5-Juillet. Cela fait suite à une proposition de la direction du club usmiste d'accueillir l'équipe équato-guinéenne pour les deux confrontations (aller et retour) en Algérie, en présence du public lors des deux rencontres, avec bien entendu le consentement de la direction du représentant de la Guinée équatoriale. Le match aller se jouera au stade olympique du 5-Juillet, mardi 20 octobre 2026 à partir de 20h00, tandis que le match retour aura lieu, le 25 du même mois, soit un dimanche, dans le même stade et au même horaire.

Djaffar C.

CAN FUTSAL 2026 ZAMBIE 4 - ALGÉRIE 7 Qualification historique des Verts en demi-finales

La sélection nationale de futsal a réussi, vendredi soir à la salle Ibn-Yacine de Rabat, une belle victoire (7 - 4) face à son homologue de Zambie, lors de son match comptant pour la troisième et dernière journée de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations de futsal 2026. Avec une défaite en ouverture du tournoi face au pays organisateur et un nul (2 - 2) contre la Libye, les Verts se devaient de l'emporter face à leur adversaire du jour pour espérer décrocher une qualification historique pour les demi-finales de la compétition.

C'est désormais chose faite, avec ce succès, et la défaite concédée par la Libye (6 - 0) qui jouait au même moment le Maroc. A la faveur de ces derniers résultats, le Maroc, triple champion d'Afrique en titre, termine cette première phase en tête du classement du groupe A avec 9 points (3 victoires en 3 matchs joués), et l'Algérie, 2^e avec 4 points (1 victoire, un nul, et une défaite), se qualifie en demi-finales. La Zambie (3e, 3 points) et la Libye (4e, 1 point) voient donc leur parcours s'arrêter là. En demi-finales, l'Algérie affrontera le vainqueur du match Egypte - Angola (6 points chacun). Deux équipes qui devaient s'affronter hier soir à qui aura la première place du groupe B. Le Maroc sera opposé au second de ce groupe. A signaler que le Mozambique (3e, 0 point) et la Tanzanie (4e, 0 point également), qui devaient jouer pour la 3^e place honorifique de ce groupe, hier soir aussi, étaient déjà éliminés.

D. C.



LES MATCHS DU JOUR LIGUE DES CHAMPIONS Enugu Rangers - MC Alger (14h)

LIGUE 1 (6^e JOURNÉE)
JS Kabylie - US Biskra (17h45)
CR Témouchent - ASO Chlef (17h45)
MB Rouissat - JS Saoura (17h45)

LIGUE 2 (6^e JOURNÉE)
Groupe Centre-Ouest
RC Kouba - ASM Oran (15h)
Groupe Centre-Est
AS Khroub - JSM Skikda (15h)

COP17

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA STRATÉGIE NATIONALE

À l'occasion du Sommet des dirigeants de la 17^e Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP17), organisé à Erevan, en Arménie, du 19 au 30 octobre 2026, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les avancées enregistrées par l'Algérie dans le domaine de la biodiversité, notamment l'actualisation de sa stratégie nationale pour 2025-2030, l'élargissement des zones protégées et la relance du Barrage vert.

La préservation de la biodiversité figure parmi les enjeux majeurs du développement durable en Algérie, un pays dont les écosystèmes s'étendent du littoral méditerranéen aux massifs montagneux, aux Hauts-Plateaux et aux vastes espaces sahariens. Dans une allocution adressée aux participants au sommet de la COP17, lue par le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, le président de la République a rappelé les efforts engagés par l'Algérie pour préserver cette richesse naturelle. Il a souligné que le pays « s'emploie activement à préserver la richesse faunistique et floristique dont elle regorge, au vu des facteurs qui la menacent, tels que les activités humaines et les catastrophes naturelles comme la désertification, les incendies de forêt et le changement climatique ».

L'Algérie a traduit ses engagements internationaux en mesures destinées à renforcer la protection de ses ressources biologiques. Cette démarche s'est notamment concrétisée par l'actualisation de la Stratégie et du Plan d'action nationaux en matière de diversité biologique pour la période 2025-2030, élaborés selon une approche participative. Le dispositif prévoit « 24 objectifs nationaux et 93 mesures de mise en œuvre, en cohérence avec le Cadre mondial de la biodiversité », a précisé le président de la République. Cette programmation vise à donner davantage de cohérence aux politiques nationales de conservation, en associant les objectifs de préservation des espèces à la gestion durable des milieux naturels. Le chef de l'État a également mis en avant « le bon qualitatif réalisé dans le renforcement de la protection et de la préservation de la biodiversité », notamment grâce à l'élargissement du réseau des zones protégées. Celui-ci compte désormais « 24 zones classées couvrant des écosystèmes marins, forestiers, montagneux, steppiques et

sahariens ». La connaissance du patrimoine naturel constitue un autre volet de cette stratégie. Le président de la République a rappelé l'attachement de l'Algérie à « l'approfondissement de la connaissance du patrimoine biologique à travers le recensement de plus de 27.000 espèces vivantes à ce jour, dont 8.500 espèces végétales et 18.000 espèces animales ».

Parmi les projets mis en avant par le président de la République figure la relance du Barrage vert, appelé à jouer un rôle important dans la restauration des espaces dégradés et la lutte contre l'avancée de la désertification.

« A travers la relance du Barrage vert sur une superficie de 4,7 millions d'hectares, en tant que rempart naturel contre l'avancée des sables, mon pays entend renforcer le couvert végétal et forestier et préserver et restaurer les écosystèmes, au titre d'une approche intégrée alliant durabilité environnementale et sociale et retombées économiques au profit des populations locales. »

Au-delà de la restauration du couvert végétal, ce programme s'inscrit dans une approche qui associe les dimensions environnementale, sociale et économique. Le chef de l'État a également souligné les efforts visant à préserver les parcs culturels, qui associent une biodiversité particulière à un patrimoine archéologique et historique. L'Algérie continue ainsi de « prendre les mesures nécessaires pour la reconnaissance et la préservation des parcs culturels alliant biodiversité unique et patrimoine archéologique et historique de l'humanité », une démarche qui a permis d'« élargir le champ de la conservation nationale de près d'un million de kilomètres carrés ».

L'intervention présidentielle a également mis l'accent sur la préservation des ressources génétiques et la sauvegarde du patrimoine végétal, deux enjeux étroitement liés à la sécurité



alimentaire et au développement agricole durable. À ce titre, Abdelmadjid Tebboune a cité l'opérationnalisation de la Banque nationale des semences, qu'il a présentée comme un « nouveau jalon dans le processus de réalisation du développement agricole durable et de renforcement de la sécurité alimentaire ». La conservation des semences contribue, en effet, à préserver la diversité génétique végétale et à maintenir des ressources susceptibles de répondre aux besoins agricoles futurs. Le lancement du projet du musée national environnemental de la biodiversité s'inscrit dans la même logique. Cette structure « vise à mettre en valeur et à valoriser le patrimoine naturel du pays », a indiqué le président de la République. Elle doit ainsi contribuer à faire connaître la richesse écologique nationale et à renforcer la sensibilisation à sa préservation.

UN APPEL À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Abordant les enjeux mondiaux de la biodiversité, le président de la République a souligné l'importance de la COP17 dans un contexte marqué par l'aggravation des crises environnementales et par la nécessité de concilier développement économique et préservation des écosystèmes.

Pour l'Algérie, la crédibilité des engagements internationaux repose avant tout sur leur mise en œuvre effective. Abdelmadjid Tebboune a ainsi affirmé que le pays est « pleinement conscient que la crédibilité

du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal se mesure à l'aune des actions concrètement mises en œuvre sur le terrain et non des engagements proclamés dans les fora internationaux ».

Le chef de l'État a de ce fait insisté sur le fait que l'Algérie est « pleinement convaincue que la préservation de la biodiversité pour les générations actuelles et futures exige une solidarité internationale à la hauteur des défis à relever, notamment à travers la mise à disposition des moyens de mise en œuvre nécessaires au profit des pays en développement, notamment un financement suffisant, conformément aux engagements convenus, le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la consolidation de la coopération internationale, en tenant compte des différentes spécificités et priorités nationales ».

Au terme de son message, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur des objectifs de la Convention sur la diversité biologique et de son Cadre mondial, souhaitant que les travaux de la conférence débouchent sur « des résultats concrets, à même de renforcer la solidarité et la coopération internationales en faveur de la protection de la biodiversité et de la réalisation d'un développement durable pour tous ». Entre restauration des écosystèmes, préservation du patrimoine biologique et coopération internationale, l'Algérie entend ainsi inscrire la protection de la biodiversité dans une démarche de long terme.

G. Salah Eddine

AFFAIRE DE CEUTA

LA JUSTICE ESPAGNOLE EXAMINE LA PISTE MAROCAINE

Le Centre national de renseignement espagnol a remis à la juge Maria Tardon les documents qu'elle avait demandés concernant les événements de Ceuta dans le cadre de l'enquête judiciaire visant à identifier les parties ayant planifié, organisé et financé l'opération d'entrée massive de migrants dans la ville, alors que des rapports sécuritaires espagnols font état de l'implication du Maroc dans l'orientation des migrants vers des points de passage frontaliers, a rapporté vendredi dernier le quotidien espagnol *El País*.

Selon le journal, l'enquête porte sur l'opération d'entrée massive de migrants marocains (entre 75.000 et 85.000 personnes, selon les estimations) à Ceuta, les 30 et 31 juillet derniers. La juge attend toujours des documents et des informations complémentaires de la part des différents services de sécurité et organismes militaires chargés de la protection des frontières.

Dans ce contexte, un rapport du Centre national de

l'immigration et des frontières relevant de la police espagnole fait état d'une attitude permissive des éléments de la gendarmerie marocaine durant ces événements. Le document évoque également l'orientation de migrants par des éléments marocains dans la région de Fnideq vers des itinéraires déterminés, pour traverser la mer en direction de Ceuta, mettant ainsi en lumière le rôle du côté marocain dans le déroulement de cette opération.

Le journal ajoute que les services de sécurité espagnols avaient repéré, avant les événements, des appels largement diffusés sur les réseaux sociaux à une entrée collective et massive dans la ville par la clôture frontalière et par voie maritime. Ces appels circulaient notamment dans des groupes comptant plus de 180.000 membres. Les services de renseignement marocains avaient également été informés de ces mouvements avant leur déroulement, selon la même source.

La juge Tardon cherche à identifier les parties ayant planifié, coordonné et financé l'opération. Dans une note judiciaire datée du 17 septembre dernier, elle a estimé que la mobilisation de 75.000 à 85.000 personnes était difficilement envisageable sans la mobilisation de moyens matériels et financiers.

Elle a ainsi ordonné à la police de consulter ses bases de données nationales et internationales afin d'identifier les acteurs ayant joué un rôle dans l'organisation de ces mouvements.

Le quotidien espagnol fait état également de la présence de navires de guerre et de patrouilleurs marocains dans les eaux espagnoles au moment des événements.

L'un des intervenants dans la procédure a demandé l'ouverture d'investigations sur les circonstances de cette présence et sur les ordres ayant été donnés à cet égard.

APS